



GESTION DE
COPROPRIÉTÉ



GESTION
D'IMMEUBLES
LOCATIFS

Formulaire de déclaration de sinistre

1. Détails

Numéro de dossier	
Date de la découverte du sinistre	
Date du sinistre	
Heure approximative	
Type de sinistre	

2. Dommages constatés

☐ Parties communes

☐ Parties privatives Nombre d'unité touchés :
Numéro des unités :

3. Description du sinistre

4. Mesures prises

☐ Eau fermé ☐ Électricité coupé ☐ Appel au 911 ☐ Compagnie de sinistre avisé
☐ Gestionnaire avisé ☐ Conseil d'administration avisé ☐ Assureur avisé



www.gestionmahd.com

1-855-450-9427

info@gestionmahd.com

Le présent formulaire est offert gratuitement par **Gestion MAHD** à titre d'outil administratif visant à faciliter la collecte d'informations. Il est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue ni un avis juridique, ni un avis en assurance, ni une expertise technique.



GESTION DE
COPROPRIÉTÉ



GESTION
D'IMMEUBLES
LOCATIFS

Description des mesures prises

Assureur

Assureur avisé	☐ Oui	☐ Non
Compagnie		
Numéro de police		
Numéro de dossier		
Responsable au dossier		
Coordonnées	Téléphone :	Courriel :

Notes :

Que faire en cas de sinistre ?

1. Assurez la sécurité des occupants.
2. Composez le 911 si une vie est en danger ou en présence de flammes ou de fumée.
3. Limitez les dommages si cela peut être fait sans danger (fermer l'eau, protéger les biens).
4. Informez rapidement le syndicat ou le gestionnaire.
5. Prenez des photos avant le nettoyage.
6. Conservez toutes les factures liées aux mesures d'urgence.
7. Communiquez avec votre assureur

